SOMMAIRE

N° 216

© André Bocquel

© CNPF-IDF

Numéro suivant N° 217
Sylvicultures adaptatives aux changements climatiques - RMT Aforce

ACTUS > 4

PARUTION > 62

AGENDA > 63

CALENDRIER VENTES ÉTÉ CNIEFEB > 64

DOUGLAS > 6
Comment le douglas réagit-il aux sécheresses ?
Christophe Drénou & Jérôme Rosa

FORMATION > 17
Formations d'été de l'IDF

SANTÉ DES FORÊTS > 51
Bilan phytosanitaire 2013
Fabien Caroulle, Morgane Goudet

BOIS-ÉNERGIE > 54
De la mobilisation de la biomasse forestière à la valorisation de bois supplémentaire
Henri Husson, Emmanuel de Montbron, Antoine d'Amécourt

GESTION > 58
Projet carbone en Bas Dauphiné, un partenariat innovant pour accompagner une sylviculture durable
Loïc Casset

RÉGION > 61
Euroforest, le salon forêt-bois en pleine nature
Nathalie Maréchal

CETEF > 64
Alain Colinot

Bulletin d'abonnement

Forêt-entreprise, votre revue technique de gestionnaire forestier

Oui, je m'abonne (Tarifs 2014)

❒ Abonnement France 1 an – 6 numéros : 48 €
❒ Abonnement étranger 1 an – 6 numéros : 62 €
❒ Abonnement France 1 an – spécial étudiant – 1 an – 6 numéros : 40 € (joindre la photocopie de votre justificatif)
❒ Abonnement France 1 an – Remise de 30 % aux adhérents de Cetef, GDF, et organismes de développement, Fogefor – 6 numéros : 33,60 €

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Commune .....
Tél. .....
Courriel .....

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
« agent comptable CNPF » à retourner à la librairie de l'IDF,
47 rue de Chaillot, 75116 Paris – Tél. : 01 47 20 68 15
Fax : 01 47 23 49 20 – idf-librairie@cnpf.fr
Catalogue de l'Institut pour le développement forestier consultable sur le site www.foretpriveefrancaise.com et gratuit sur simple demande

Dossier

La force du Plan simple de gestion

> 18 Le Plan simple de gestion, un outil d'anticipation
Thomas Formery

> 20 La force du Plan simple de gestion
François Didolot

> 24 Efficacité des PSG en Poitou-Charentes
Arnaud Guyon

> 29 Des PSG suivis à la trace… en Pays de la Loire
François-Xavier Dubois

> 32 Plans simples de gestion concertés en Rhône-Alpes
Mireille Schaeffer et Christophe Barbe

> 35 Pourquoi ai-je rédigé mon PSG moi-même ?
Jean-Louis Fraysse

> 37 « Je rédige le PSG de ma forêt, facile !! » Enfin presque…
Rosane Boistot-Paillard

05 MAI 2014
FUSAGx Gembloux Bibliothèque

© CNPF-CRPF Poitou-Charentes

> 40 Pour rédiger soi-même son PSG : formez-vous !
Pascal Mathieu

> 43 Merlin, le logiciel commun du CNPF
Anne Geneix

> 44 Le Géoportail et le Plan simple de gestion
Richard Lehaut

> 47 Le Portail cartographique du CNPF, un outil des techniciens de CRPF
Grégoire Gonthier, Richard Lehaut

SOMMAIRE

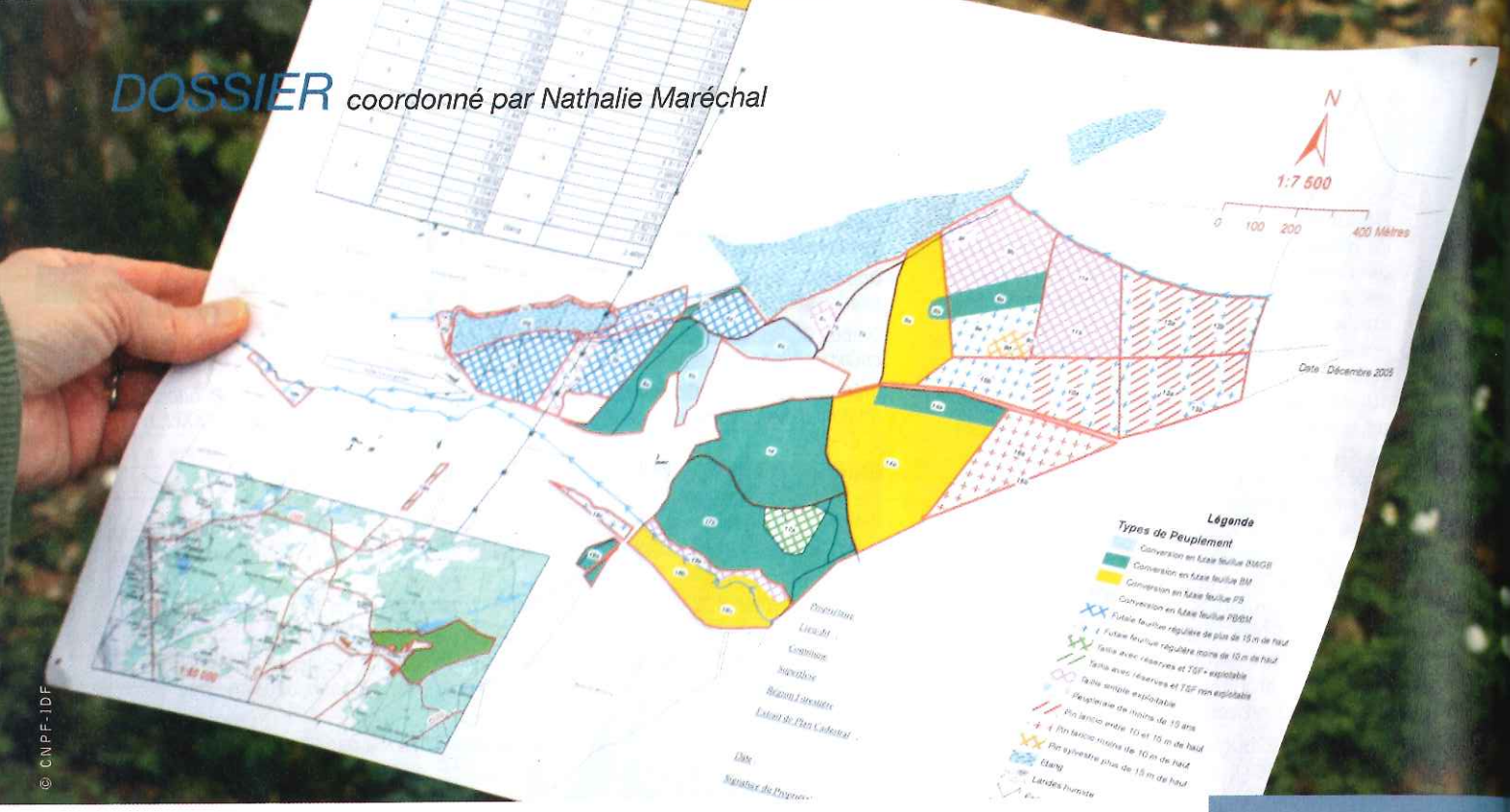

© CNPF-IDF

Le Plan simple de gestion, un outil d'anticipation

par Thomas Formery, directeur général du CNPF

« La forêt est un milieu vivant et naturel, les arbres n'y poussent pas forcément bien tout seuls. »[1] Rien n'est plus désolant qu'une forêt sans intervention ou victime de coupes abusives…

Les peuplements actuels sont issus des gestions antérieures. Les éclaircies et travaux entrepris aujourd'hui impacteront la production future de bois.

Au-delà du caractère obligatoire, le législateur en 1963 a doté le propriétaire d'un outil d'anticipation et de décision, un outil conçu comme simple et concret : le plan simple de gestion et plus récemment les autres documents de gestion durable : Règlement type de gestion ou Code de bonnes pratiques sylvicoles.

Gérer un massif forestier ne s'improvise pas.

Comme toutes compétences, on devient sylviculteur en **s'informant** et en **se formant** en mettant en pratique ses connaissances.

Tout gestionnaire se pose des questions normales de « Que faire dans mes parcelles ? »

Définir ses objectifs de gestion, programmer, prévoir, anticiper parcelle par parcelle les coupes et travaux demande **réflexion et prise de décisions**.

Le conseiller technique de CRPF apporte sa compétence et son expérience de terrain.

Les conseils techniques et assistance extérieure sont aujourd'hui bien nécessaires dans le contexte économique évolutif et de changement climatique.

Afin de guider le décideur dans ses choix, les Schémas régionaux de gestion sylvicole SRGS, ainsi qu'une somme importante de fiches techniques, rédigées par les CRPF, définissent les orientations de gestion.

Des réunions de vulgarisation, des stages Fogefor, des ouvrages et vidéos ; ces nombreux outils de connaissance sont à disposition des propriétaires suivant leur disponibilité.

Pour structurer sa réflexion étape par étape, le décideur dispose du récent dossier de Forêt-entreprise n° 214 : **Du diagnostic à l'action, démarche d'aide à la décision du sylviculteur**.

Anticiper les potentiels d'un peuplement, accompagner sa croissance est gratifiant pour les forestiers. Comme le souligne Michel Hubert[2], il est préférable de concentrer ses efforts de sylviculture sur les parcelles qui en valent la peine !

En forêt, il s'agit d'intervenir au bon moment et à bon escient. Cela est d'autant plus vrai

Sommaire

20 La force du Plan simple de gestion

24 Efficacité des Plans simples de gestion en Poitou-Charentes

29 Des PSG suivis à la trace… en Pays de la Loire

32 Plans simple de gestion concertés en Rhône-Alpes

35 Pourquoi ai-je rédigé mon PSG moi-même ?

37 « Je rédige le PSG de ma forêt, facile !! » Enfin presque…

40 Pour rédiger soi-même son PSG : formez-vous !

43 Merlin, le logiciel commun du CNPF

44 Le Géoportail et le Plan simple de gestion

47 Le Portail cartographique du CNPF un outil des techniciens de CRPF